

Communiqué de Yasemin Öz, avocate de Pınar Selek

jeudi 20 décembre 2012, par [Yasemin Öz](#)

Chers amis,

Pardonnez-nous le retard avec lequel nous vous informons sur l'affaire Pınar Selek, mais nous avons été très pris par le procès. Tout d'abord, nous voulons chaleureusement remercier tous ceux et celles qui ont soutenu Pınar en venant au tribunal. L'audience a eu lieu le 13 décembre à la Cour criminelle d'Istanbul. Comme vous le savez, lors de l'audience précédente [22 novembre], la Cour était revenue sur sa propre décision d'acquittement en ayant le front de contrevenir à la loi. Et malheureusement [le 13 décembre], la Cour n'est pas revenue sur cette décision malgré les objections des avocats. Lors de cette audience de décembre, suivie par un public très nombreux, 72 avocats avaient pris la défense du dossier de Pınar.

Comme vous vous en souvenez, lors de l'audience du 22 novembre, la 12^e cour criminelle d'Istanbul avait révoqué la décision d'acquittement de Pınar, prise le 9 février 2011, ceci bien qu'elle n'en avait pas le droit. En annulant la décision d'acquittement, la Cour s'est substituée à la Cour suprême et a fait appel de son propre jugement.

Après cette décision, les avocats de Pınar Selek ont voulu récuser les juges, arguant qu'ils ne pouvaient être objectifs.

Lors de la dernière audience du 13 décembre, la Cour a rejeté la demande de récusation faite par la défense, prétendant qu'« il n'y a aucune raison de douter de l'objectivité des juges ». Les avocats de la défense ont réitéré l'objection et invoqué une violation flagrante du code de procédure pénale.

La Cour a accepté la proposition de récusation de la défense, décidant de reconsidérer la nomination des juges avant la prochaine audience du 24 janvier. La procédure de récusation sera accomplie avant cette prochaine audience.

La situation est très délicate. Si la Cour ne revient pas sur sa décision, le risque de condamnation à perpétuité encouru par Pınar Selek sera très grand.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de venir à Istanbul assister au prochain procès de Pınar Selek, qui aura lieu le 24 janvier 2013. Toute participation de votre part a une importance vitale. Aussi nous espérons fortement que vous pourrez venir pour soutenir la justice.

Restons en contact, si vous le voulez bien.

Solidairement,

Yasemin Öz, porte parole international du Comité de Soutien à Pınar Selek

pour plus ample information :

<http://www.bianet.org/english/human...>

<http://www.pinarselek.com/public/pa...>

<http://www.pinarselek.com/public/pa...>

Sources

Communiqué de Yasemin Öz, avocate, 17 décembre 2012